13 Janv 1849

341

CIRCULAIRE

AU CLERGÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL.

EVECHÉ DE MONTRÉAL, LE 13 JANVIER 1849.

Monsieur,

La Présente est pour donner le sujet à traiter dans la Conférence Ecclésiastique de ce mois. On y discutera un projet de *Loi* concernant les assemblées pour l'élection des Marguilliers et les redditions de comptes. Votre expérience là-dessus vous met à même de fournir à nos Législateurs de très-utiles renseignemens.

Ce projet a été concerté et convenu avec NN. SS. les Evêques de Québec, et sera présenté à la prochaine Session du Parlement Provincial, avec tous les amendemens qui seront jugés nécessaires.

Je regrette que le temps ne nous permette pas de suivre, dans la prochaine Conférence, toutes les règles dont nous sommes convenus dans les précédentes. Mais nous ferons pour le mieux. En conséquence, je vous prie de vous réunir au plustôt chez les Présidens de vos Conférences respectives, et de préparer vos Procès-Verbaux pour la Conférence des Députés, qui se tiendra à l'Evêché, le premier février prochain. Veuillez bien vous rappeler qu'à la page 32 et suiv. du projet de Règlement se trouvent les formalités à suivre pour nos Conférences Ecclésiastiques.

Je profite de l'occasion pour transmettre à MM. les Présidens un projet de Requête aux trois branches de la Législature, pour demander l'incorporation de la *Société Ecclésiastique de St. Jacques*, afin qu'elle puisse acquérir légalement des fonds, pour subvenir aux besoins de ses Membres, et faire ses autres bonnes œuvres.

Je suis bien sincèrement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

✠ **IG.,** EVEQUE DE MONTREAL.

J. O. Paré, CHAN, SECRÉTAIRE.

~~(Vraie copie.)~~